

Le problème de la surpêche a atteint une gravité telle que le gouvernement et les autres ministres se doivent d'appuyer le ministre des Pêches. Il faut absolument que ce problème soit connu à tous les échelons, y compris par le secrétaire aux Affaires extérieures, le ministre des Finances et le premier ministre lui-même. Il faut qu'il figure sur la liste des sujets de discussion sérieux chaque fois que ces hauts représentants du gouvernement rencontrent des dignitaires de la France, de la Belgique, de la Corée du Sud, voire des États-Unis.

Je le répète, c'était il y a cinq ans. Un autre témoin, un pêcheur n'ayant pas peur du gros travail, a fait part de ce qui suit au comité:

Nous autres, les pêcheurs, nous ne connaissons pas très bien ces questions de politique étrangère, mais je suis sûr que si le Canada avait la volonté politique nécessaire, il pourrait réussir à aller au fond des choses.

Honorables sénateurs, je ne vise pas un gouvernement en particulier par ces observations. Cela se passait le 24 mai 1988.

Le président du Conseil canadien des pêches, M. Ron Bulmer, en a dit davantage. Il ne s'adressait pas seulement au comité, mais aussi au gouvernement du Canada et à tous ceux qui sont disposés à écouter en Amérique du Nord. Il nous a parlé de la situation actuelle des pêches, telle que présentée dans un rapport du conseil, qui s'intitulait «Foreign Overfishing: A Strategy for Canada». Voici l'un des avertissements qui nous sont servis dans ce rapport. Je vois que ça intéresse tout le monde.

Le sénateur Frith: J'écoute. Je prends même des notes.

Le sénateur Marshall: Le rapport affirme ce qui suit:

Si l'on ne réduit pas fortement la surpêche pour permettre l'entière reconstitution des stocks, les espoirs de prospérité durable que le Canada envisageait lorsqu'il a obtenu la gestion des stocks de morue de l'Atlantique ne se réaliseront jamais.

Voici un autre avertissement:

... l'ampleur de la surpêche de ces stocks hors des eaux canadiennes est alarmante, et de plus en plus. La capacité des flottes espagnole et portugaise à poursuivre cette surpêche à un rythme complètement ruineux pour la flotte canadienne est très décourageante, compte tenu des perspectives à long terme de ces stocks.

Voici ce que M. Bulmer nous dit dans son sommaire:

La surpêche des stocks canadiens qui est pratiquée par les navires étrangers dans les zones frontalières a atteint un point où elle met en danger la viabilité à long terme de ces stocks pour l'industrie canadienne de la pêche. Notre démarche actuelle ne fonctionne pas. L'Organisation des pêches de l'Atlantique nord-ouest, l'OPANO, est en train de prouver sa propre inefficacité en tant que mécanisme de protection des intérêts canadiens. Les membres de l'OPANO, comme l'Espagne et le Portugal, et les flottes qui n'en font pas partie, comme celles de la Corée du Sud, du Mexique et des États-Unis, pratiquent une surpêche importante de la morue et de la plie, dans une proportion de 110 000 à 130 000 tonnes...

[Le sénateur Marshall.]

C'était en 1987, il y a cinq ans, et nous venons de réduire les quotas pour les pêcheurs canadiens à 120 000 tonnes, soit moins que les flottes étrangères pêchent:

... soit autant ou plus que les nouveaux quotas canadiens. Les stocks qui chevauchent la limite de 200 milles pêchés par les bateaux étrangers à l'extérieur de cette limite en 1985, il y a sept ans, représentent un marché annuel de près de 150 millions de dollars.

Je me demande alors pourquoi il n'y a pas eu un tollé à ce moment-là, lorsque nous avons eu tous les avertissements en question et pour quelle raison personne n'a tenu compte de notre rapport ni des détails de l'enquête effectuée par le Conseil canadien des pêches par l'entremise de l'OPANO? M. Bulmer a ajouté:

Manifestement, ces flottes sont fortement incitées à continuer à accroître leurs efforts de pêche à l'extérieur de la zone canadienne. Faute du contrôle voulu, cette activité par les flottes étrangères menacera le gagne-pain des pêcheurs et des employés des usines de transformation du poisson qui dépendent de ces stocks de poisson. Étant donné l'ampleur du problème, le Conseil canadien des pêches invite le premier ministre du Canada et le secrétaire d'État aux Affaires extérieures à élaborer de concert avec le ministre des Pêches et des Océans un plan d'action concerté qui pourrait éliminer la surpêche étrangère de ces stocks qui sont essentiels à l'industrie canadienne et à de nombreuses localités de pêcheurs de la région de l'Atlantique. En outre, le gouvernement fédéral devrait maintenant mettre en œuvre une stratégie à long terme pour permettre au Canada d'obtenir une compétence fonctionnelle aux deux extrémités des Grands Bancs.

C'est ce qui soulève un tollé chez tout le monde à l'heure actuelle. Pourtant, il y a cinq ans, les gens ont été avertis. M. Bulmer a précisé sa pensée dans son introduction au comité. Je suis persuadé que de nombreux membres du comité qui sont présents parmi nous aujourd'hui s'en rappellent. Les sénateurs Rossiter, Cochrane, Thériault et Corbin ont posé des questions extrêmement pertinentes cette journée-là. Voici ce que M. Bulmer a déclaré alors:

Le président a tout à fait raison de dire qu'il s'agit d'un problème vraiment beaucoup plus grave que le litige entre le Canada et la France que vous avez examiné ces dernières semaines. Voyons le problème sous son vrai jour. Dans le différend opposant le Canada à la France, il est question des répercussions que 14 bateaux de la métropole et six bateaux de Saint-Pierre-et-Miquelon pourraient avoir sur les stocks de poisson des eaux canadiennes de l'Atlantique.

Il a ajouté:

J'ai ici en main un bulletin de l'Organisation des pêches de l'Atlantique nord-ouest, en date du 30 janvier 1987. On y indique le nombre de bateaux d'origine européenne et des pays membres de l'OPANO qui comptent gagner nos côtes cet été, essentiellement pour pêcher à l'extérieur de la zone de 200 milles.

Messieurs, à elle seule, cette liste fait mention de 164 chalutiers qui ont l'intention de venir pêcher sur nos côtes cet hiver, au printemps et à l'été. Je cite tous ces chiffres